



# WMO OMM

**World Meteorological Organization**  
 Organisation météorologique mondiale  
 Organización Meteorológica Mundial  
 Всемирная метеорологическая организация  
 المنظمة العالمية للأرصاد الجوية  
 世界气象组织

**Secrétariat**  
 7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300  
 CH 1211 Genève 2 – Suisse  
 Tél.: +41 (0) 22 730 81 11  
 Fax: +41 (0) 22 730 81 81  
[wmo@wmo.int](mailto:wmo@wmo.int) – [public.wmo.int](http://public.wmo.int)

Ref.: 28865/2018-10 LCP

Notre réf.: 28506/2018/WDS/MHEWS/GMAS

26 octobre 2018

Objet: Réunion du Groupe d'experts sur le Système mondial d'alerte multidanger (SMAM) (Genève, siège de l'OMM, 28-29 novembre 2018)

Suite à donner: Confirmer votre participation ou celle de la personne que vous aurez désignée, de préférence le **8 novembre 2018** au plus tard

Madame, Monsieur,

Comme vous vous en souvenez peut-être, le Conseil exécutif, à sa 70<sup>e</sup> session tenue en juin 2018, a adopté la décision 4 (EC-70) – Élaboration du Système mondial d'alerte multidanger – par laquelle il demande au Groupe d'experts chargé du Système mondial d'alerte multidanger de l'OMM (SMAM) relevant de son Groupe de travail pour la prévention des catastrophes de recenser les nouvelles exigences des utilisateurs en se conformant au plan établi par ledit groupe de travail à partir des projets de documents qu'il a élaborés lors de ses réunions d'octobre 2017 et de mars 2018 avec l'appui du Secrétariat.

J'ai le plaisir de vous informer à ce propos que le Groupe d'experts sur le Système mondial d'alerte multidanger (SMAM) se réunira les 28 et 29 novembre prochains à Genève, au siège de l'OMM.

Le but de cette réunion est de faire le point sur les nouvelles exigences des utilisateurs et de retravailler la documentation qui sera soumise au Groupe de travail du Conseil exécutif pour la prévention des catastrophes.

Elle devrait permettre:

- 1) De mettre à jour les besoins des utilisateurs selon le plan établi par le Groupe de travail du Conseil exécutif pour la prévention des catastrophes sur la base des documents élaborés par le Groupe d'experts chargé du Système mondial d'alerte multidanger;
- 2) De recenser les bonnes pratiques des Membres et de déterminer la mesure dans laquelle elles peuvent contribuer à répondre aux exigences des utilisateurs telles qu'elles ont été établies;
- 3) De proposer des solutions pour perfectionner et mettre en œuvre le Système mondial d'alerte multidanger, en esquissant notamment le budget nécessaire;
- 4) De proposer une version actualisée des principes sur lequel repose le Système mondial d'alerte multidanger.

Aux: Représentants permanents des Membres représentés au sein du Groupe d'experts sur le Système mondial d'alerte multidanger (SMAM) (distribution restreinte)

Je vous saurais donc gré de bien vouloir envisager de participer à la réunion, en votre qualité de membre du Groupe d'experts sur le Système mondial d'alerte multidanger, ou d'y faire participer l'expert que vous aurez désigné. De plus amples informations sur la réunion seront communiquées directement aux participants.

Veuillez noter qu'il sera aussi possible de suivre la réunion par vidéoconférence (BlueJeans).

Compte tenu de la modicité des fonds alloués à cette réunion, nous espérons que votre Service pourra prendre en charge vos frais de participation ou ceux de l'expert que vous aurez désigné. Si toutefois cela n'était pas possible, l'OMM pourrait envisager de fournir, sur demande, une assistance financière destinée à couvrir vos frais de voyage et/ou de séjour ou ceux de votre expert.

J'appelle votre attention sur les dispositions suivantes:

*«Pour les personnes qui ne font pas partie de son personnel mais qui sont autorisées à voyager à ses frais et/ou au bénéfice d'une indemnité journalière de subsistance, l'OMM accepte une responsabilité limitée en matière de compensation en cas de décès, maladie ou accident imputable à la présence à des réunions ou à l'exercice de fonctions au service de l'Organisation. Ces personnes doivent donc prendre entièrement à leur charge toute dépense découlant de circonstances étrangères à leur présence à des réunions ou à l'exercice de fonctions au service de l'Organisation et il leur appartient de conclure toute assurance sur la vie, assurance maladie ou toute autre forme d'assurance qu'elles jugeraient utiles.»*

Afin de faciliter les démarches administratives et la préparation de la réunion, je vous prie de bien vouloir indiquer au Secrétariat de l'OMM, de préférence le **8 novembre 2018** au plus tard, si vous comptez participer à la réunion ou y faire participer un de vos experts, et si une assistance financière sera requise.

En vous remerciant du soutien que vous apportez aux programmes et activités de l'OMM, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(W. Zhang)  
pour le Secrétaire général